



COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE TERRAINS

Présenté en Conseil Municipal du 8 avril 2021

p.2 SYNTHESES DES BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXE LES HAUTS DE MAROBIN

p.3 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

p.3 1 - Evolution des soldes intermédiaires de gestion

p.4 2 - Résultats de clôture de l'exercice 2020

p.4 PRESENTATION DETAILLEE DU BUDGET PRINCIPAL

p.4 1 – La section de fonctionnement

p.4 A – Les recettes de la section de fonctionnement

p.4 a) Les recettes de gestion courante

p.7 b) Les autres recettes réelles de fonctionnement

p.7 B – Les dépenses de la section de fonctionnement

p.7 a) Les charges de gestion courante

p.10 b) Les autres charges réelles de fonctionnement

p.10 2 – La section d'investissement

p.10 A – Les dépenses d'investissement

p.10 a) Les dépenses d'équipement

p.11 b) Le remboursement de la dette

p.12 B – Les recettes d'investissement

p.13 a) Le financement propre

p.13 b) L'emprunt

p.14 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ANNEXE LES HAUTS DE MAROBIN (HT)

P.14 1 – Résultats de clôture de l'exercice 2020

p.14 2 – Les dépenses

p.14 3 – Les recettes

p.14 4 – La dette

SYNTHESE DU BUDGET PRINCIPAL

L'année 2020 a été marquée par la pandémie. Pour y faire face, il a fallu être réactif et dans un contexte de confinement mettre en place de nouvelles organisations, interrompre certains services ou les faire fonctionner dans le respect des protocoles assurant la protection de nos agents, des usagers en particulier des écoliers, parfois se substituer aux services de l'Etat défaillants et soutenir la population, les associations et l'économie locale. Evidemment, nos recettes et nos dépenses ont donc été très largement impactées par cette crise sanitaire.

Toutefois, en section de fonctionnement, nous avons su contenir ces effets et stabiliser notre autofinancement sans avoir recours à la fiscalité et la tarification des services, dans un contexte toujours contraint et encore plus incertain.

En section d'investissement, les investissements ont baissé indépendamment de notre volonté : la crise sanitaire ayant conduit au décalage de nombreux chantiers.

Dans ces conditions, le budget constate un nouveau désendettement : nous avons remboursé un montant d'emprunt supérieur à celui contracté dans l'année.

SYNTHESE DU BUDGET ANNEXE LES HAUTS DE MAROBIN

Créé fin 2016, ce budget est destiné à suivre la commercialisation du lotissement des Hauts de Marobin. Il est obligatoirement assujéti à TVA de par son activité.

La dette contractée à l'origine pour financer l'achat des parcelles est totalement remboursée depuis 2019.

Au terme de l'année, les deux lots restant à céder sont sous compromis. La fin de la commercialisation a donc de bonnes chances d'aboutir durant 2021.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

1 - Evolution des soldes intermédiaires de gestion

	2018	2019	2020	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions et recettes financières) (1)	6 139 855	6 369 132	6 180 111	-189 022
Dépenses réelles de fonctionnement (hors régie et frais financiers) (2)	5 116 602	5 187 243	5 031 895	-155 348
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 023 252	1 181 889	1 148 216	-33 673
Intérêts de dette (chapitre 66) (4)	155 414	138 248	117 565	-20 684
Epargne brute (5) = (3) - (4)	867 838	1 043 641	1 030 651	-12 990
Remboursement de dette (6)	670 290	1 093 047	714 016	-379 032
Epargne nette (7) = (5) - remboursement de dette (6)	197 548	349 657*	316 636	-33 021
Recettes propres d'investissement (8)	1 149 415	1 328 625	415 635	-912 990
Epargne disponible (9) = (7) + recettes d'invst (8)	1 346 963	1 279 218	732 271	-546 948
Dépenses d'équipement (10)	2 286 382	1 095 434	695 767	-399 666
Besoin de financement (11) = (9) - (10)	-939 419	183 785	36 504	-147 281
Emprunt (12)- Immobilisations financières (chap.27)	222 000	250 000	550 000	300 000
Variation du fonds de roulement (13) = (11) + (12)	-717 419	433 785	586 504	152 719

*Corrigée du remboursement de dette anticipé de 399 064 €

Les recettes et dépenses de fonctionnement sont fortement perturbées par les effets de la pandémie : on assiste à une baisse des recettes couplée à des dépenses supplémentaires, dépenses néanmoins compensées par la réduction ou la fermeture de certains services municipaux pour cause de confinement et de contraintes sanitaires.

Finalement, l'épargne de gestion est affectée de -34 000 € et se monte à 1 148 000 €.

Nos charges d'intérêt continuent de baisser significativement en raison de taux variables toujours très bas, de notre désendettement continu et d'une politique de gestion active de dette. En conséquence, l'épargne brute, qui traduit la capacité à dégager des marges de manœuvre pour financer ses dépenses d'investissement à partir de la gestion des opérations courantes, s'établit à 1 031 000 €.

L'épargne nette (disponible au financement des dépenses d'équipement après remboursement de la dette annuelle), se situe à 317 000 €.

Les recettes propres d'investissement (subventions, FCTVA, TLE, cessions...), baissent de 913 000 €. Mais cette baisse n'est pas représentative : l'écart s'explique par les ventes immobilières exceptionnelles réalisées durant l'année 2019 (pour rappel, 738 000 € de cessions).

Les dépenses d'investissement ont été également impactées par la crise sanitaire qui a retardé le démarrage de divers chantiers.

Pour financer ces investissements, un emprunt a été contracté à hauteur de 550 000 €.

Avec un remboursement de capital de 714 000 €, le stock de dette a une nouvelle fois diminué de 164 000 € dans l'année et ne représente plus que 801€/hab. (contre 952€/hab. en 2018, et 830 €/hab en 2019).

Nous avons reconstitué notre fonds de roulement de 587 000 € pour financer nos investissements.

2 - Résultats de clôture de l'exercice 2020

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Transfert ou intégration de résultats par OONB	Résultat de clôture 2020
INVESTISSEMENT	-404 730.36	0.00	164 757.86	0.00	-239 972.50
FONCTIONNEMENT	3 657 453.66	410 717.36	832 063.05	0.00	4 078 799.35
TOTAL	3 252 723.30	410 717.36	996 820.91	0.00	3 838 826.85

L'excédent global de clôture 2020 totalise **3 838 827 €**.

L'excédent global s'analyse en comptabilité budgétaire comme la **somme des excédents définitifs dégagés par le budget principal de la ville**.

Il est corrigé des restes à réaliser pour être affecté au budget n+1.

Compte tenu du solde négatif de restes à réaliser d'investissement constaté en 2020 (-32 180 €), le **disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice** (à reporter en recettes de fonctionnement au chapitre 002 en 2021) s'élève à **3 806 647 €**.

PRESENTATION DETAILLEE DU BUDGET PRINCIPAL

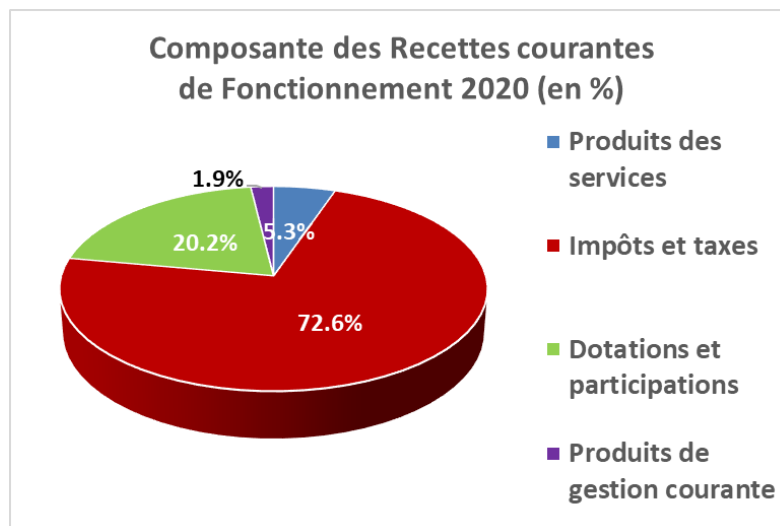
1 - La section de fonctionnement

Les opérations courantes 2020 présentent un solde excédentaire de **+1 012 000 €**.

Opérations courantes	2018	2019	2020
Recettes de gestion courante	6 050 470	6 323 721	6 133 940
Dépenses de gestion courante	5 214 776	5 319 797	5 121 458
Solde des opérations courantes	835 693	1 003 924	1 012 483

a) Les recettes courantes baissent de 190 000 € (-3%)

Recettes courantes de F	2018	2019	2020	% en 2020	Diff.20/19	Evol. 20/19
Produits des services	492 876	476 435	322 610	5.3%	-153 824	-32.3%
Impôts et taxes	4 305 027	4 480 354	4 452 680	72.6%	-27 674	-0.6%
Dotations et participations	1 202 326	1 230 671	1 240 021	20.2%	9 349	0.8%
Produits de gestion courante	50 241	136 261	118 629	1.9%	-17 632	-12.9%
TOTAL	6 050 470	6 323 721	6 133 940	100.0%	-189 781	-3.0%



➤ **Les produits des services (chapitre 70)**

Le chapitre **enregistre une perte de recettes de 154 000 € (-32.3%)** principalement en raison **des mesures de confinement et des protocoles sanitaires à respecter ayant conduit à fermer les services et/ou à en limiter les accès**. Ce sont **les services à la population** (équipements sociaux-culturels, sportifs, restauration scolaire...) qui ont été **fortement touchés**, représentant à eux seuls une chute de recettes équivalente à 150 000 €.

Les remboursements de frais facturés au Grand Chalon ont également contribué à la baisse des recettes sur ce chapitre (avec l'arrêt, en année pleine, de la préparation de repas pour la Petite Enfance à compter de fin août 2019).

➤ **La fiscalité (chapitre 73)**

Le chapitre **connaît une baisse de 28 000 € (-0.6%)** consécutive à **deux facteurs** :

- **une chute des recettes de taxes additionnelles sur droits de mutation de 44 000 €**. En fait, il s'agit d'un retour à un niveau « habituel » de recettes. Pour rappel, 2019 avait été une année exceptionnelle, la meilleure depuis 2007, témoignant du dynamisme immobilier communal.
- **pour soutenir l'économie locale, la municipalité a fait le choix d'exonérer totalement les commerçants San-Rémois de taxes sur la publicité extérieure pour un montant de 43 000 €**.

La fiscalité reversée par le Grand Chalon (via les Attributions de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire) est stable.

A l'inverse, le produit des contributions directes (issu de la fiscalité locale TH, TF) **a évolué favorablement de 59 000 €** suite à la conjonction de la revalorisation forfaitaires des bases (décidée en Loi de Finances) et à l'augmentation du nombre de foyers fiscaux.

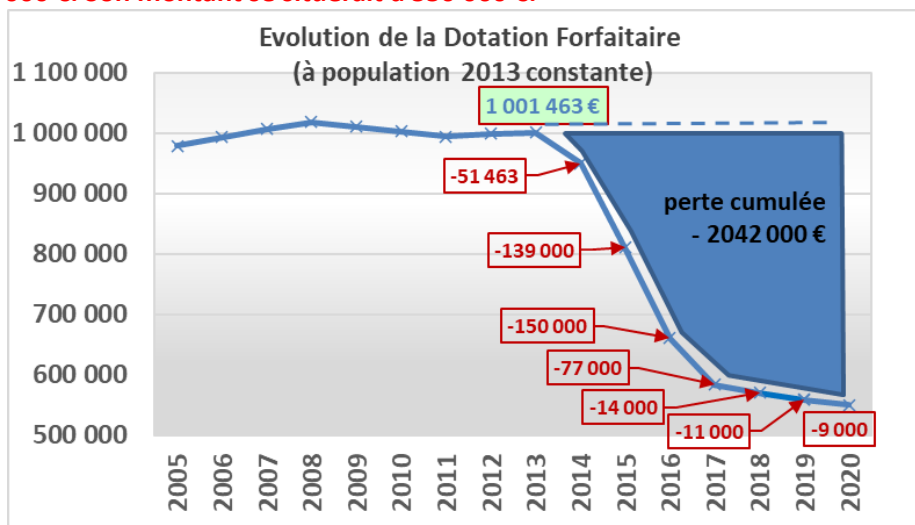
➤ **Les dotations et participations (chapitre 74)**

Elles **augmentent de 9 000 € (+0.8%)**.

- **La Dotation forfaitaire (DF) continue de décroître d'année en année depuis 2014**. Si la participation au redressement des comptes publics n'a plus cours pour la ville (elle avait été instaurée de 2014 à 2017), **l'écrêtement mis en place pour redistribuer de la richesse fiscale aux communes les « plus pauvres » demeure pour alimenter le dispositif de péréquation**. Pour

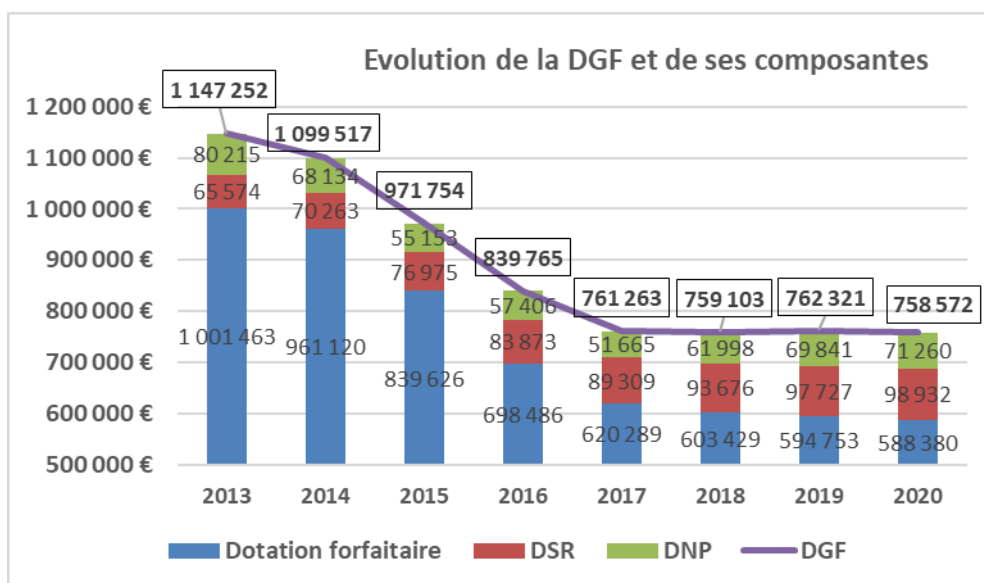
l'année 2020, la DF a été amputée de 9 000 € au titre de l'écrêtement contre -14 000 € en 2018 et - 11 000 € en 2019.

Entre 2013 et 2020, à population 2013 constante, la perte cumulée sur DF représenterait 2 042 000 €. Son montant se situerait à 550 000 €.



L'écrêtement prélevé sur la DF n'est pas compensé par la revalorisation des dotations de péréquations perçues par la ville avec la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

En effet, l'enveloppe de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF = DF + DSR + DNP) cède 3 700 € et reste fortement affectée par les réductions passées :



- Les allocations compensatrices de fiscalité qui ont pour but de compenser la perte de produits résultant d'allègements fiscaux (exonérations, dégrèvements) décidés par l'Etat, sont en hausse. Une fois de plus, cette hausse s'explique par l'évolution de la compensation de TH : + 6 500 €. A l'inverse, la dotation de compensation de TP a complètement disparu depuis 2018 alors qu'elle était de 22 000 € en 2011. Et la compensation de TF, qui était de 31 000 € en 2011, est stable pour 2020 à 9 800 €.

- Les financements CAF ont progressé de 6 500 €. Pour tempérer une partie de la perte de recette subie par les collectivités du fait de la pandémie, la CAF a mis en place un dispositif permettant de bénéficier d'un financement calculé sur les effectifs ayant fréquenté nos services en 2019.

➤ **Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Le chapitre est affecté par la crise du Covid : il connaît une baisse de 18 000 € (-12.9%) consécutive à l'absence de locations de salles (restrictions préfectorales) et à l'impossibilité pour certains locataires d'exercer leurs activités prévues au bail du fait d'un cas de force majeure (constitué par la pandémie).

b) Les autres recettes réelles de fonctionnement

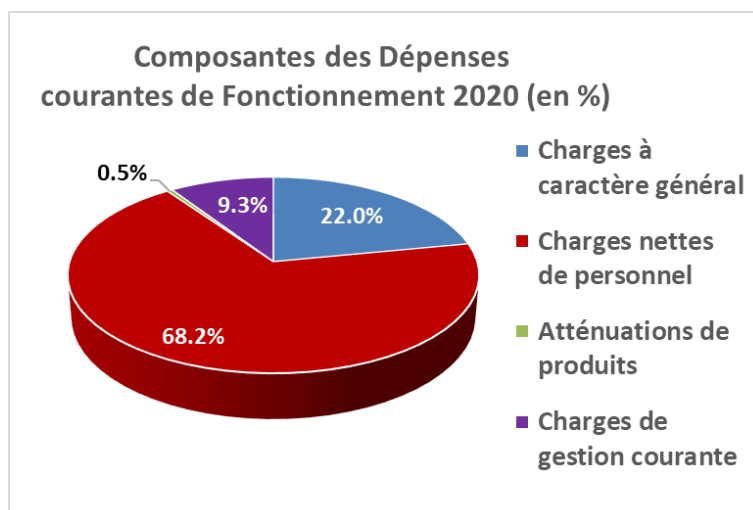
Les produits exceptionnels (chapitre 77) diminue de 745 000 € (-97%)

Ce chapitre enregistre l'annulation de mandats sur exercices antérieurs (ex : suite à avoirs), des remboursements de sinistres et principalement le produit de cessions. C'est ce dernier point qui provoque une grosse disparité entre 2019 et 2020 : pour rappel, nous avons vendu 738 333 € de biens durant l'année 2019 (des locaux : entrepôt ex Maximo = 380 000 € ; dépendances de Taisey 190 000 € ; maison d'habitation rue A.Bonnot = 64 000 € ; un terrain pour l'aménagement d'une maison médicale 83 333 € ; des véhicules : tractopelle = 19 200 € ; quatre véhicules légers en fin de vie = 1 800€) alors que 2020 n'enregistre des cessions que pour 4 900 € (une parcelle de terrains de 85 m² pour 3 000 € et deux véhicules pour 1 900 €).

B – LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les dépenses courantes diminuent de 198 000 € (-3.7%)

Charges courantes de F	2018	2019	2020	% en 2020	Diff.20/19	Evol. 20/19
Charges à caractère général	1 166 479	1 285 147	1 124 206	22.0%	-160 941	-12.5%
Charges nettes de personnel	3 510 987	3 513 518	3 494 467	68.2%	-19 051	-0.5%
Atténuations de produits	31 642	22 587	24 697	0.5%	2 110	9.3%
Charges de gestion courante	505 668	498 545	478 088	9.3%	-20 458	-4.1%
TOTAL	5 214 776	5 319 797	5 121 458	100.0%	-198 340	-3.7%



➤ **Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Ces dépenses connaissent **une baisse de 161 000 € (-12.5 %)**. Ce chapitre est fortement impacté par la **crise sanitaire et plus précisément par les mesures de confinement, de couvre-feu ou de protocoles sanitaires ayant conduit à une suspension et/ou des restrictions d'accueil pour certains services.**

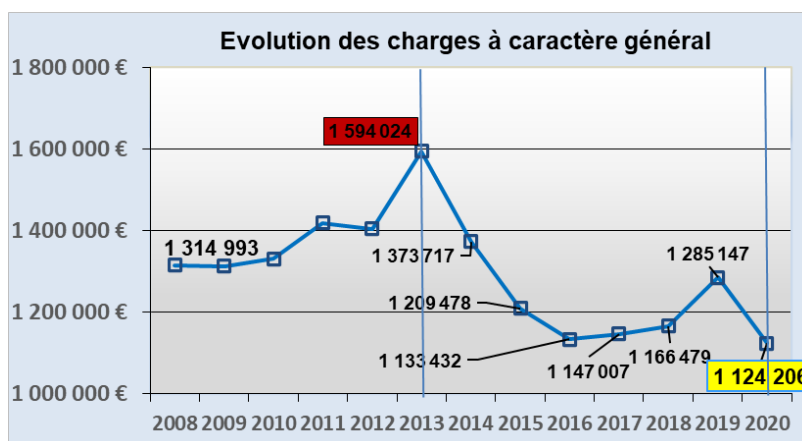
Les principales baisses de dépenses inhérentes à la pandémie touchent les lignes de prestations de services (liées aux activités des services à la population = -18 000 €), **les fluides** (avec des bâtiments non utilisés et où le niveau et les temps de chauffage et d'éclairages ont été abaissés, idem pour l'éclairage public, et l'eau = - 93 000 €), **les coûts d'achat d'alimentation pour le restaurant scolaire** (-30 000 €), **les transports collectifs** (-13 000 €).

D'autres dépenses se réduisent à la suite de décisions politiques antérieures portant sur la gestion du patrimoine : les cessions d'actifs 2019 génèrent un gain sur les taxes foncières (- 5 600 €), sur les assurances (-1 000 €) et les énergies (-4 000 €).

Certaines dépenses exceptionnelles disparaissent : ex : les honoraires perçus par les agences immobilières sur les ventes d'actifs de 2019 (soit - 22 000 €).

A l'inverse, certaines lignes augmentent : la municipalité a, par exemple, fait le **choix de s'investir dans la lutte contre la violence faite aux femmes en adhérant au réseau VIF** dont la contribution annuelle représente 9 800 €. Par ailleurs, **la commune favorise la formation des agents** (+ 4 500 €)...

A noter que les achats de matériels et produits d'entretien de lutte contre le virus du covid ont coûté 33 000 € à la commune et que la participation financière de l'Etat dans ce domaine, porte uniquement sur l'achats de masques dans une période encadrée entre le 13 avril et le 1^{er} juin 2020, participation estimée à 500 €.



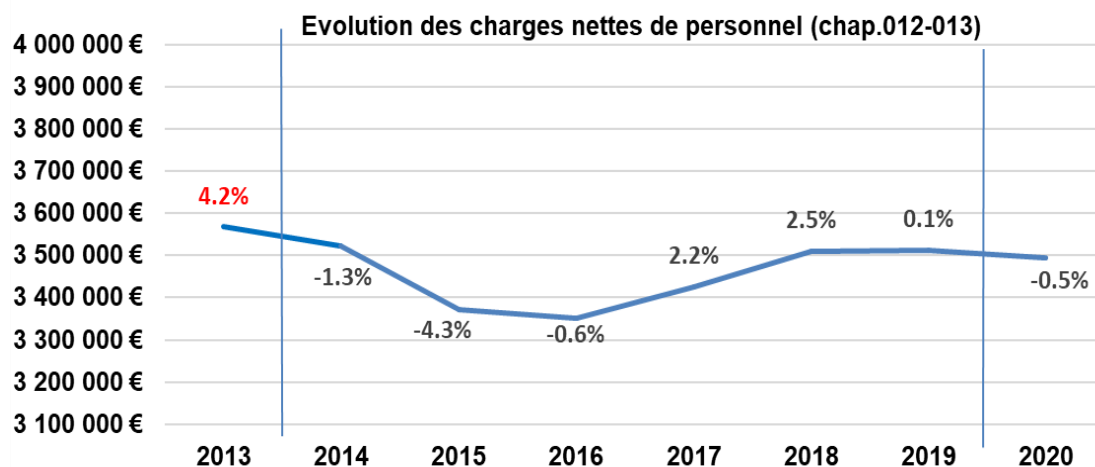
➤ **Les charges de personnel (chapitre 012 et chapitre 013)**

Les charges brutes de personnel (du chapitre 012) **affichent une baisse de 7 000 € (-0.2%)**.

La pandémie, une fois de plus, produit des effets sur ce chapitre : les recrutements de saisonniers n'ont pas eu lieu ou ont été effectués dans une moindre mesure.

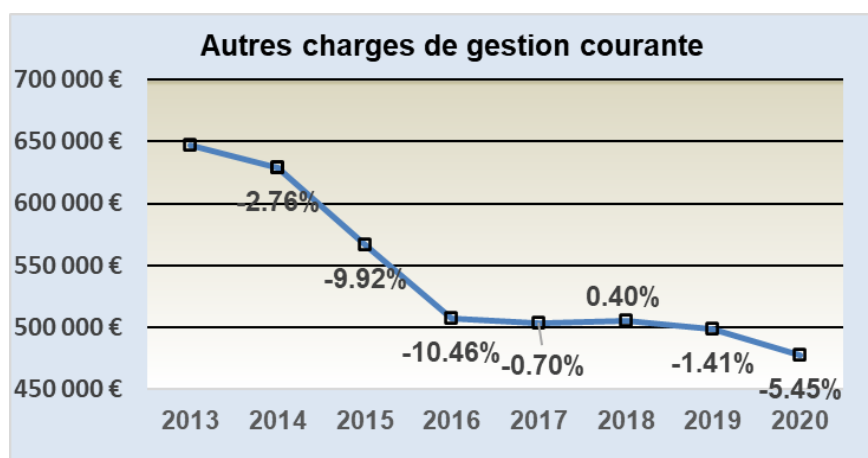
La baisse des charges de personnel s'explique par une **politique active de gestion du personnel et des recrutements**. Il est nécessaire de rappeler que **ce chapitre de dépenses augmente mécaniquement entre +2 et +2.5 %** (du fait des avancements d'échelon, des effets de revalorisation liés au Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations et restes à charge sur hausse de la CSG, des validations de service, des charges patronales...) **si aucun travail de gestion n'est mené.**

Les charges nettes de personnel (charges brutes - remboursements de frais de personnel du chapitre 013) affichent une baisse de 19 000 € : en effet, durant 2020, nous avons bénéficié de remboursements de frais de personnels (par notre assurance) supérieurs à ceux enregistrés en 2019.



➤ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ces charges, constituées par les subventions et participations versées, **diminuent de 20 000 € (-9%)**. Ceci s'explique principalement par un **besoin de subvention d'équilibre du CCAS moins important que les années passées (-19 000 €)** en raison d'activités annulées du fait de la pandémie.



➤ **Les atténuations de produits (chapitre 014)**

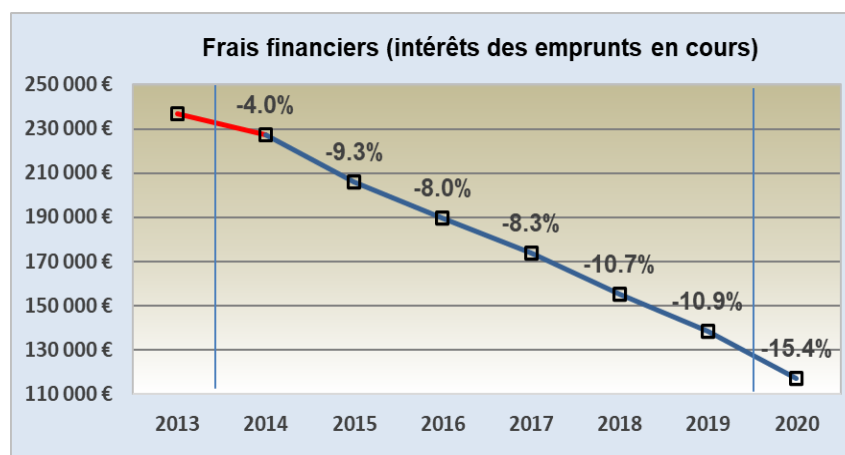
Le chapitre est uniquement composé de charges qui s'imposent à la ville, des charges sur lesquelles elle n'a pas de prise. En 2020, la variation à la hausse (+ 2 000 € soit +9.3%) résulte d'un nombre de dégrèvement de TH sur logements vacants plus important qu'en 2019.

b) Les autres charges réelles de fonctionnement

➤ Les charges financières (chapitre 66)

Les mesures de gestion active sur la dette, cumulées aux taux très avantageux des marchés et au désendettement constant, participent à la réduction des charges financières de 21 000 € (-15.4%).

Charges financières	2018	2019	2020	Evol 20/19	Diff. 20/19
Frais financiers (intérêts +ICNE)	155 194	138 248	117 015	-15.4%	-21 234



➤ Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles ont été impactées par la crise du Covid :

- Il a fallu rembourser 5 700 € d'activités ou services ayant fait l'objet d'un paiement à l'inscription ou à la réservation (pour les locations de salles) et n'ayant pu avoir lieu.
- Par ailleurs, la municipalité a fait le choix d'accorder une **subvention exceptionnelle dédiée aux associations sportives et de loisirs afin de faire face aux dépenses sanitaires** et notamment aux protocoles de désinfection pour un **coût total de 1 500 €**.

Les subventions (sur projet) accordées aux associations ont été supérieures de 4 000 € à celles attribuées en 2019.

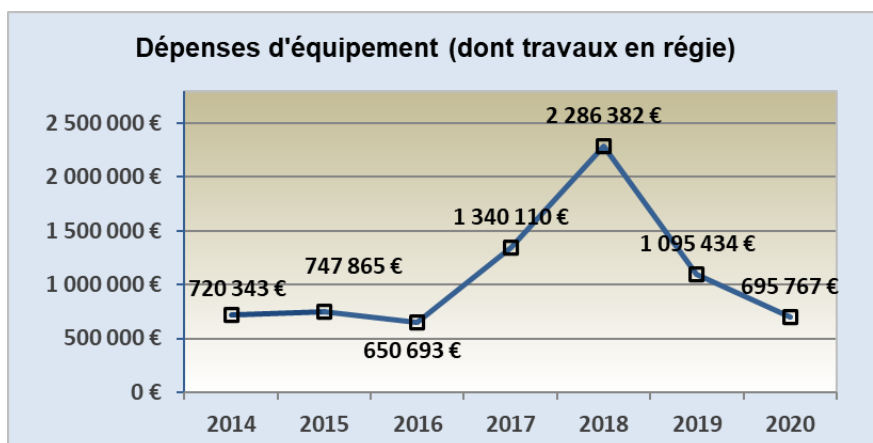
2 - La section d'investissement

A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'articulent principalement entre remboursement de dette et dépenses d'équipement.

a) Les dépenses d'équipement

Les achats d'équipement et les travaux réalisés ont totalisé 696 000 €, un chiffre en retrait par rapport aux dernières années et qui s'explique une fois de plus par les effets de la crise sanitaire avec une prise de retard dans la réalisation des projets programmés pour l'année 2020. Un retard corroboré par le montant des restes à réaliser de 2020 qui représente 228 000 € contre 150 000 € en 2019 et 57 000 € en 2018.



- **Le chapitre 20** comptabilise **11 500 €** d'achats de logiciels ou de licences informatiques et études (marché téléphonie).

- **Le chapitre 21** enregistre **138 000 € d'achats de biens d'équipements corporels :**

- plantations : 4 000 €,
- achats de matériels et outillages dont mobilier urbain : 18 000 €,
- renouvellement de véhicule : 9 300,
- achats de matériels informatiques : 32 000 €,
- achat de mobiliers : 35 000 €,
- immobilisations diverses : 40 000 €.

- **Les travaux sont retracés au travers des chapitre 23 pour les réalisations externalisées et chapitre 040 pour la régie. Globalement, ces dépenses d'investissement ont totalisé 546 000 € et concernent principalement :**

- **les espaces verts** : 44 000 € dont 21 000 € de régie avec principalement les aménagements Avenue de l'Europe pour 26 000 €, et la rénovation des accotements Chemin de Martorez pour 12 000 €.
- **les bâtiments** : 230 000 € dont 98 000 € de régie, avec des rénovations en mairie pour 63 000 €, la mise aux normes des système de désenfumage pour 12 000 €, l'étanchéité en toiture de divers bâtiments d'une valeur totale de 29 000 €, la rénovation à l'ESCALE des boiseries extérieures soit 17 000 €, des travaux divers dans les écoles d'un montant de 21 000 €, la réhabilitation de deux logements rue A.Martin dans l'enceinte du musée de l'école pour 26 000 €, l'installation d'une première tranche de volets roulants à la médiathèque pour 9 500 €...
- **la voirie** : 273 000 € dont 31 000 € de régie, avec le carrefour rue des Marronniers pour un coût de 40 000 €, les travaux Avenue du Lignon d'un montant de 67 000 €, des aménagements sécuritaires pour un total de 24 000 €, les aménagements dans le cadre du plan vélo rue des Prévoyants et Mendès France pour 43 000 €, la création d'un réseau pluvial rue des Vernusses valorisé à 8 000 €, le géoréférencement des réseaux pour 31 000 €...

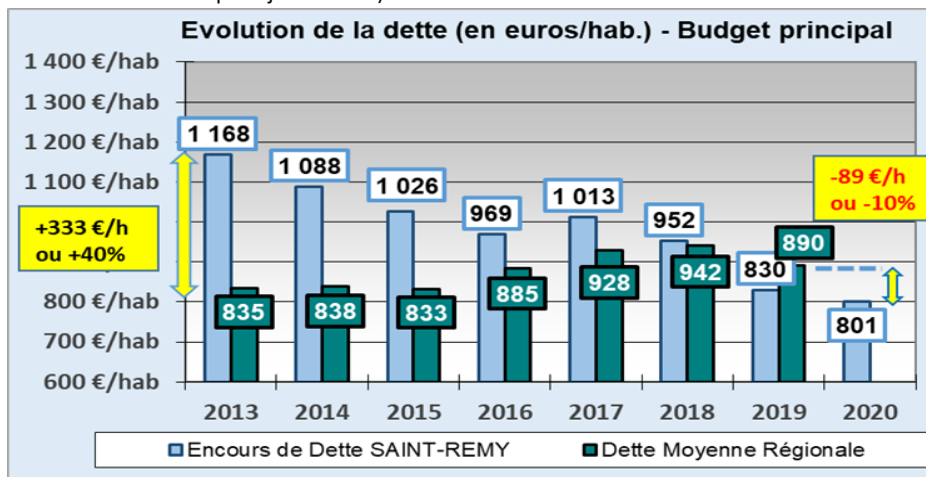
b) Le remboursement de la dette

Durant l'année, nous avons remboursé **714 000 € de capital** et contracté un prêt de **550 000 €**. Nous nous sommes donc **désendettés de 164 000 €**.

Notre « stock » de dette s'élève à **5 445 000 €** au 31/12/2020 et son taux moyen est de **2.20%**.

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Dette globale	6 452 458 €	5 609 411 €	5 445 395 €
Taux moyen	2.34%	2.34%	2.20%

Ce stock de dette est, depuis 2019, inférieur à celui de la strate régionale. Il représente **801 €/hab.** contre **890 €/hab.** pour les collectivités de même taille à l'échelon régional (source DGFIP 2019. Les valeurs régionales 2020 de la strate ne seront connues qu'en juillet 2021).



Entre 2014 et 2020, notre dette s'est réduite de 367 €/hab. soit 1 933 000 €.

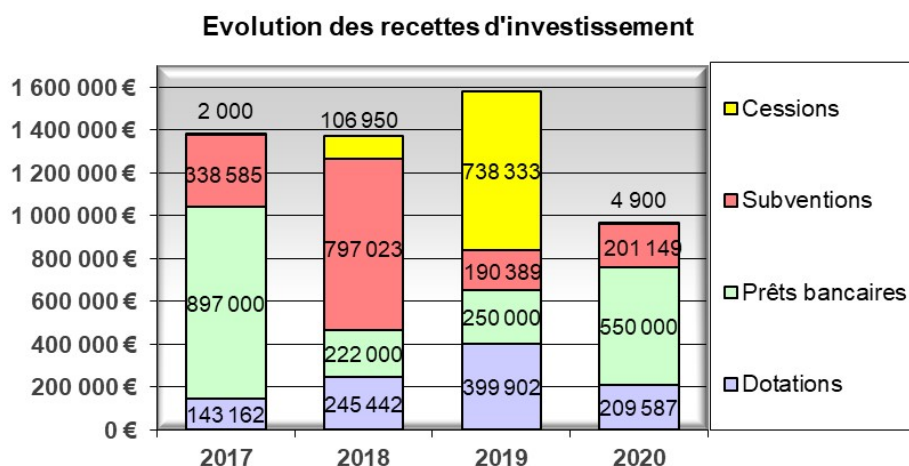
Dette du Budget Principal	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dette au 1er janvier	7 378 842	7 073 535	6 868 015	6 570 862	6 860 926	6 452 458	5 609 410
Emprunts nouveaux	400 000	528 200	385 000	897 000	222 000	250 000	550 000
Remboursements effectués	705 306	733 721	682 153	606 936	670 290	693 983	714 016
Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	399 064	0
Dette au 31 décembre	7 073 535	6 868 015	6 570 862	6 860 926	6 412 636	5 609 410	5 445 395
Évolution de la dette	-305 306	-205 521	-297 153	290 064	-448 290	-803 226	-164 016
Évolution cumulée	-305 306	-510 827	-807 980	-517 916	-966 206	-1 769 432	-1 933 447

*dont reprise du CRD du Budget annexe SCD pour 39 822 €

B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Hormis l'autofinancement, les ressources d'investissement des communes sont constituées pour l'essentiel de dotations (FCTVA, TA...), subventions, cessions et de prêts.

Après une année 2019 atypique avec un montant élevé de cessions (de terrains et bâtiments), 2020 affiche une structure plus « traditionnelle » de recettes.

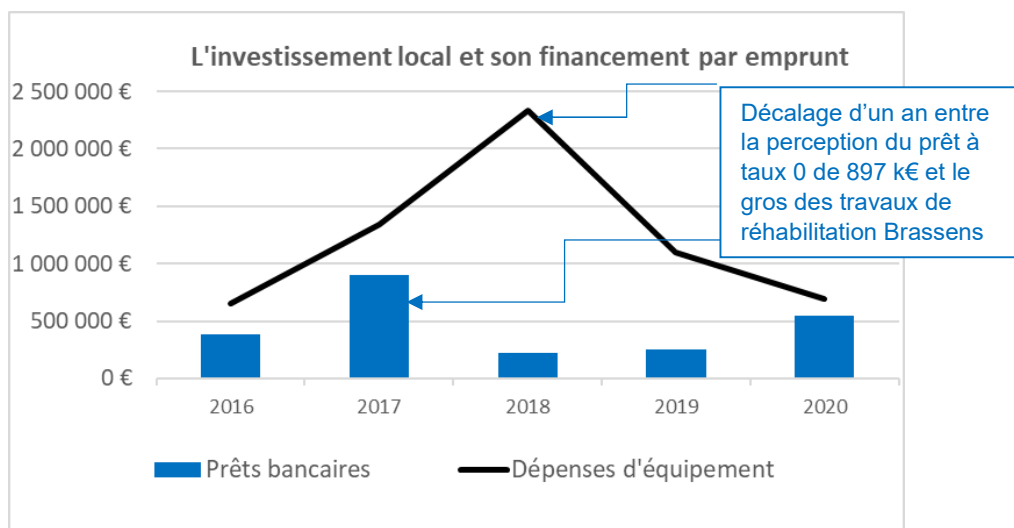


a) Le financement propre

- Les **subventions** perçues se montent à **201 000 €**. Les **principaux financeurs** ont été :
- **La Région** : pour la requalification de la place du gymnase 12 000€ et l'aménagement des espaces publics 21 000 €.
 - **Le Département** : AAP 2020 au titre des réaménagements des toilettes et sanitaires sur les groupes scolaires A.Martin et H.Clément 12 500 € ; AAP 2019 = rénovation de l'ESCALE 11 000 €,
 - **Le Grand Chalon** : Fonds de relance 2020 pour l'investissement = 94 000 €,
 - **L'Etat** : DETR 2019 = rénovation du bâtiment de l'ESCALE 37 000 €,
 - **Autres** : Ligue de Football = main courante du terrain d'honneur 5 000 €.
- Les **cessions** se montent à **4 900 €** (voir détail en page 5, chapitre 77).
- Les **dotations totalisent 210 000 €** hors excédent de fonctionnement capitalisé.
Sur cette somme, le **Fonds de Compensation de la TVA**, qui correspond aux remboursements de TVA sur les réalisations d'investissement de l'année n-1, **représente 148 000 €**.
La **Taxe d'Aménagement**, quant à elle, **s'élève à 62 000 € soit 20 000 € de plus qu'en 2019**. Ces encaissements importants **traduisent le dynamisme immobilier de la commune** et s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature.

b) L'emprunt

L'emprunt souscrit au titre de 2020 est de **550 000 €**. Il a été contracté à un **taux fixe historiquement bas de 0.34%**, sur une **durée de 15 ans** auprès de Banque Postale.



PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE LES HAUTS DE MAROBIN (HT)

Créé fin 2016, ce budget est destiné à suivre la commercialisation du lotissement des Hauts de Marobin. Il est obligatoirement assujéti à TVA de par son activité.

Au terme de 2020, seules deux parcelles restent à vendre sur les dix commercialisées à l'origine en 2017.

La dette contractée pour financer l'achat de terrains a été totalement remboursée par anticipation en 2019.

1 - Résultats de clôture de l'exercice 2020

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
INVESTISSEMENT	-109 446.53	0.00	56 935.35	-52 511.18
FONCTIONNEMENT	200 388.32	0.00	63 054.65	263 442.97
TOTAL	90 941.79	0.00	119 990.00	210 931.79

2020 dégage un excédent global de clôture de 210 932 €.

Les résultats d'investissement (déficit) et de fonctionnement (excédent) seront respectivement reportés au BP 2021 (chapitre 001 et chapitre 002).

2 – Les dépenses

Une étude de sol pour les lots 5 et 7 (1 050 €) et les taxes foncières (400 €) ont constitué les seules dépenses du budget.

3 – Les recettes

Deux lots d'une surface totale de 1 518 m² ont été vendus durant l'année 2020 au tarif de 80 € HT /m² soit un produit de 121 440 €.

4 – Les stocks de terrains

1 387 m² de terrains restent disponibles à la vente. Ces deux lots sont sous compromis.

Eléments de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Nombre de m ² cessibles	2 905 m ²	1 387 m ²